

P705187



LA MAIN DANS LA MAIN. BUREAU DE DEPOT: 5000 NAMUR. ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL N°327. Octobre/Novembre 2015



LUTTES

SOLIDARITES

L • S • T

TRAVAIL

## SOMMAIRE

P.2-3-4 **FEDERATION-APPEL POUR UN HUMANISME REEL**  
Vous avez dit « Politiques de lutte contre la pauvreté » ?

P.5 **CINEY-MARCHE-ECHO DE L'ASSEMBLEE DES MILITANTS**  
Préparer nos interpellations pour la journée mondiale du refus de la misère

P.6 **NAMUR-NOS DROITS**  
Le loyer sanction dans le logement social

P.7 **NAMUR-HORS CADRE**  
Une plume pour créer

P.8 **FÉDÉRATION-CA SE PASSE**  
Ici et là on se mobilise



## EDITORIAL

### VERS UNE TRANSPARENCE

En cet automne 2015, l'actualité politique et sociale, ce n'est pas vraiment la poésie de la douceur climatique, mélangée aux paysages changeants et colorés qu'offre cette belle saison.

On peut saluer les engagements internationaux pris en matière de lutte contre la pauvreté et les inégalités, à travers la ratification des Objectifs de Développement Durable (ODD). Mais comment pourra-t-on envisager de rendre ces objectifs effectifs sans opérer des changements radicaux? Nous constatons, pour une part croissante de la population, une limitation accrue de l'accès aux moyens indispensables pour couvrir les besoins fondamentaux.

Une répression organisée, dans de nombreux aspects de la vie des plus pauvres, condamne un grand nombre à une "inexistence" sociale, une "transparence" humaine.

C'est notamment la suppression des allocations d'insertion pour quantité de chômeurs et chômeuses. C'est aussi, la répression des personnes qui mendient, des expulsions, une limitation au droit de vivre en famille.

Devant de telles situations et face à de telles oppressions, il nous faut renforcer nos résistances individuelles et collectives.

Luc Lefèbvre

**Que celui ou celle qui sait lire,  
lise et PARTAGE ce JOURNAL  
avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE**

FEDERATION

APPEL POUR UN HUMANISME RÉEL

VOUS AVEZ DIT « POLITIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ » ?

A l'occasion du 17 octobre 2014 nous dénonçons l'évolution croissante de la criminalisation de nombreux aspects de l'existence des populations les plus pauvres. Il semble bien que les « outils juridiques » qui organisent cette répression accrue, en imposant une existence de misère à un grand nombre de personnes et de familles, sont en plein développement.

Lorsque ce "travail social" produit ses pleins effets, il aboutit à la création d'une population qui devient humainement et socialement inexistante. Cette "inexistence" sociale ne suffisant pas encore, le stade suivant consiste à élaborer ou "entretenir", voire susciter au niveau de la population, des pratiques discriminatoires (A ce propos voir notre interpellation « Appel pour un humanisme réel ») à l'égard de groupes qui se trouvent ainsi porteurs de tous les maux.

Des mécanismes de ce type sont mis au grand jour par le monde politique et les médias ces dernières semaines avec l'afflux des candidats réfugiés de Syrie, d'Irak et d'ailleurs.

Face à deux populations qui sont en fuite par rapport aux violences craintes ou subies, on constate deux discours. Des populations résistent aux barbaries de notre siècle en fuyant les violences des situations de guerre, d'autres populations résistent aux barbaries de notre siècle en fuyant les violences de la misère.

**Deux discours :**  
**l'un lutte contre les discriminations,**  
**l'autre les renforce**



CÔTÉ COUR

Dans notre interpellation aux décideurs namurois, suite aux expulsions de familles Roms fin du printemps et à la réglementation sur la mendicité à Namur, nous mettons en évidence les propos utilisés par des responsables communaux et repris dans la presse.

**A propos des expulsions effectuées un même jour :**

Dans une interview diffusée par Belga, Madame Scailquin, échevine du logement, justifie cette double expulsion par un hasard de calendrier. En ce qui nous concerne, nous pensons que ces expulsions étaient parfaitement organisées et que cette action visait surtout à faire fuir les familles Roms.

*Extrait : « ... En fin de matinée, deux familles de Roms avec des enfants, sans-papiers victimes de réseaux organisés, ont été expulsées de la maison Legrand, avenue de la Plante.*



*"C'est un hasard du calendrier. Les squatteurs couraient un danger et la Ville aurait porté une responsabilité en cas de problème. Chaussée de Perwez, le bâtiment connaît d'importants problèmes de sécurité à la toiture et au plancher", a expliqué Stéphanie Scailquin, précisant que "le squat est une occupation non autorisée d'un bâtiment, sans titre, ni droit". ...*

Agence Belga, 03-06-2015, site RTBF...

**FEDERATION**

Suite de la page 2

**A propos de la mendicité de familles Roms :**

"... Ce qui a interpellé les deux intervenants qui questionnent l'interpellée, c'est que la dame était accompagnée d'un enfant en (très) bas âge. La mendicité a aussi son côté marketing. Organisé.

« C'est de réseaux dont on parle ici », dit le bourgmestre de Namur Maxime Prévot. Des réseaux structurés, et soigneusement mis en scène : un enfant qui sera sur les pavés aux côtés de la main tendue attirera le regard et la compassion. Dans une moindre mesure, mais tout aussi efficace, un chien au regard larmoyant sera une bonne accroche... »

Vers l'Avenir, 05-06-2015

Si, comme l'affirme ce journaliste reprenant les propos des responsables de la Ville de Namur, "la mendicité a aussi son côté marketing organisé", il nous semble que l'ensemble de ces événements correspond au déroulement d'une campagne soigneusement orchestrée.

**Vous avez dit "marketing", mais de quel marché s'agit-t-il?**

Ce ne sont pas deux mais trois familles, voire davantage, qui sont chassées d'une maison abandonnée qu'elles occupaient faute de mieux.



**C'est d'une campagne de gestion de la misère, de chasse aux pauvres qu'il est question.**

CES ÉVÉNEMENTS TOMBAIENT À PIC POUR RELANCER DANS L'OPINION PUBLIQUE LES ARGUMENTS QUI JUSTIFIERONT LES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES À LA BASE D'UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA MENDICITÉ À NAMUR ..."

**Appel pour un humanisme réel**  
Réflexions des militant-e-s du mouvement LST  
à propos de la réglementation sur la mendicité.p4. LST Août 2015

De plus cela contribue à la banalisation des violences qui se développent contre ces populations.

**CÔTÉ JARDIN**

Ce côté " jardin" est aussi porteur de toute sa symbolique pour les milliers de personnes et de familles qui fuient la violence des conflits armés, des barbaries de toutes sortes et qui trouvent refuge sous des tentes ou des abris de fortune dans des parc, des bois, en attente de places dans des centres d'accueil.

Dans ce cas-ci, les discours relayés par les médias mettent en évidence le "niveau d'éducation " et de qualification de ces personnes. "Ce n'est pas n'importe qui". Les patrons se mobilisent aussi pour offrir des emplois à ces réfugiés et ils plaident pour un assouplissement des procédures pour accéder à l'emploi.

Quelle est la signification réelle de ce type d'offre quand dans le même temps une part importante du patronat remet en cause les fondements la sécurité sociale et son financement via des cotisations sur le travail.





L • S • T

## FÉDÉRATION

Suite de la page 3



Certes, c'est important de dire qui sont ces réfugiés. C'est une tentative pour faire reculer le mépris et la banalisation de situations totalement inhumaines, violentes. La violence de ces autres "barbaries" rencontrées ici.

De notre point de vue, nous voulons souligner ce qui réunit ces deux populations. D'une part celle qui décide de fuir les violences de la guerre et d'autre part celle qui tente d'échapper à la violence de la misère.

Tant de choses sont identiques dans ces réalités imposées à une vie de résistance à la misère. Quitter des proches, vivre l'errance et l'insécurité permanente imposées par une recherche de survie.

Souvent, se voir exploité à outrance par des marchands de "fausses bonnes solutions". Toujours condamnés à devoir demander en espérant être entendus et reconnus dans une lutte pour la dignité humaine. La dépendance au bon vouloir d'autrui ou la générosité.

Ce sont ces réalités de vie similaires et de proximité qui produisent une espérance profonde en la solidarité humaine. Le fait de devoir mendier pour assurer sa survie, peut-être ne plus avoir de nouvelles de ses proches, de l'époux, de l'épouse, des enfants.

Si nous rapprochons brièvement ces deux discours c'est précisément pour en dénoncer les contradictions. Ces discours qui aujourd'hui divisent les opprimés en rendant certains responsables de leur condition, ceux qui identifient les bons et les mauvais pauvres, ceux qui banalisent la violence produite par des lois injustes...

On doit bien constater que face à de telles situations tout est fait pour diviser

C'est dans ce sens que Dominique, militante des caves à LST, intervenait dernièrement après la projection du Film sur une histoire populaire des Etats -Unis<sup>1</sup>. Elle insistait sur la nécessaire solidarité à construire et à renforcer en permanence. On doit démonter les discours qui nous montent les uns contre les autres alors que nous sommes dans la même "galère"...

### ...UN HUMANISME RÉEL POUR QUAND?

Au-delà des situations d'expulsions et de réglemations de la mendicité que nous dénonçons, la suppression des allocations de chômage dite "d'insertion" met en évidence cette violence qui pousse un grand nombre vers "l'inexistence".

Comment les décideurs qui votent ce type de législation peuvent-ils se demander quelles en seront les conséquences? Comment osent-ils se demander où sont passés ceux et celles qu'ils ne retrouvent dans aucune statistique ?

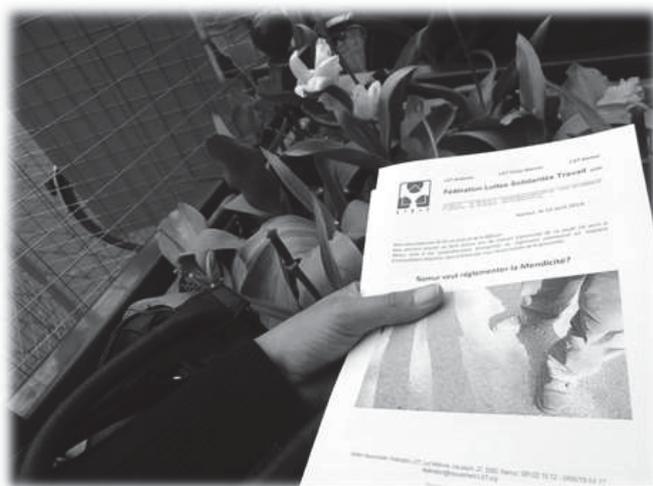
Le simple fait, pour ceux-ci, de se poser ce type de question témoigne d'une méconnaissance de la vie de ceux-là, voire de "simple" mépris qui prolonge l'inexistence.

### DES TENTATIVES DE RÉPONSE

Un plan de lutte contre la pauvreté en Wallonie, qui est loin de poser les bonnes questions en matière de production des inégalités dans l'accès aux biens et services nécessaires à l'existence humaine.

Des conditions accrues pour bénéficier des allocations de chômage, l'âge de la pension qui recule, des logements inaccessibles, une concurrence terrible entre tous, dans la recherche d'emploi, de logement, pour bénéficier d'aides, etc.

Luc Lefebvre



<sup>1</sup>Voir notre interpellation [www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org) Appel pour un humanisme réel



## CINEY-MARCHE

# ECHO DE L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS

PRÉPARER ENSEMBLE NOS INTERPELLATIONS POUR LA  
JOURNÉE MONDIALE DU REFUS DE LA MISÈRE.

## A ROCHEFORT

Le samedi 12 septembre 2015, c'était au tour de notre région, de recevoir les militant(e)s d'Andenne, du Hainaut et de Namur, pour la grande Assemblée.

Une fois de plus, nous étions plus de 40, à nous rassembler pour construire une analyse et une parole commune, sur ce que nous vivons au quotidien.

### AU PROGRAMME...

Nous nous étions fixé comme objectif, de préparer ensemble nos prises de parole pour la Journée mondiale du refus de la misère.

Pour interpellier les parlementaires wallons, nous avons décidé de continuer à attirer l'attention sur des mécanismes qui renforcent l'insécurité d'existence et les répressions imposées aux plus pauvres.

Chacun(e), au départ de faits de vie, nous avons cherché à mettre le doigt sur ce qui renforce l'insécurité d'existence. Montrer en quoi et pourquoi, ce qui était encore possible hier, en terme de résistance et d'accès aux droits, ne l'est plus du tout aujourd'hui.

Et quelles sont les conséquences, à un niveau personnel, familial mais aussi au niveau des solidarités qu'on développe pour résister à la misère.

### CE QUE NOUS VOULONS DIRE

De tous ces témoignages, il ressort que certaines mesures politiques, qui sont appliquées depuis cette année, renforcent l'insécurité d'existence et les répressions que l'on subit.

Nous avons été nombreux à nous exprimer sur les nouvelles mesures qui concernent les jeunes entre 18 et 25 ans.

Les plus jeunes ont dit leur colère et leurs inquiétudes par rapport aux perspectives d'avenir presque inexistantes. Et par rapport aux situations impossibles dans lesquelles ils se retrouvent. Des parents ont dit, que ces mesures injustes ne leur permettraient plus d'assurer un avenir à leurs enfants.

Nous avons également été nombreux, à nous exprimer sur la perte du droit aux allocations d'insertion.

**« Nous nous réunissons en Assemblée de militants pour construire une analyse et une parole commune sur ce que nous vivons au quotidien et ce que nous mettons en place pour être entendus et respectés. Le fruit de nos témoignages et de nos réflexions collectives alimentent les prises de paroles publiques que nous portons dans différents lieux, où nous choisissons de donner échos de manière plus particulière à nos vécus et à toutes les réflexions et analyses que nous construisons ensemble et avec d'autres ».**

Certains ont expliqué tout ce qu'ils doivent faire pour pouvoir prolonger ce droit pendant 2 ans.

D'autres ont dû se tourner vers le CPAS et expliquent à quel point ils ou elles se sentent encore plus harcelé(e)s par les conditions imposées. Et le peu de maîtrise qu'ils peuvent encore avoir sur la gestion de leur budget, leurs choix de vie, l'éducation de leurs enfants...

Plusieurs d'entre nous ont dit aussi leur crainte que ces nouvelles conditions leur permettent encore un peu moins de garder leur place de parents.

Particulièrement quand les enfants sont placés.

### PLUS DE REPRESSION

Ensemble, nous avons fait le constat de reculs nombreux et importants, en ce qui concerne l'accès aux besoins et aux droits fondamentaux. Nous constatons qu'au niveau politique, le choix est fait de ne plus garantir l'accès à la sécurité d'existence à toute une partie de la population.

Au contraire, on en vient à pénaliser les moyens de survie des plus pauvres. Par exemple en faisant appliquer, dans de nombreuses villes, des règlements interdisant la mendicité.

### PLUS DE MEPRIS

Nous avons aussi insisté sur le fait que ces reculs, ces répressions renforcent encore le mépris subi par les plus pauvres. Certain(e)s disaient : « On est pris pour rien », « On n'est que des pions », « On ne sait même plus se défendre seul. »

### POUR SUIVRE NOS REFLEXIONS

En fin d'Assemblée, plusieurs militant(e)s ont attiré l'attention sur le fait que toutes ces répressions et tout ce mépris, nous font vivre dans un sentiment de peur permanent. Peur qu'on place nos enfants, peur de ne pas pouvoir assurer le lendemain, peur de l'avenir, peur des services, peur d'être jugé et méprisé encore un peu plus...

En caves à Noisieux, nous avons décidé de continuer à y réfléchir. A mettre ensemble des mots sur ces peurs, pour essayer de comprendre ce qui les produit et ce qu'on peut mettre en place pour s'en libérer.

**NOS DROITS****LE LOYER-SANCTION DANS LE LOGEMENT SOCIAL**

*LE LOYER D'UN LOGEMENT SOCIAL EST CALCULÉ, NOTAMMENT,  
EN FONCTION DES REVENUS DU MÉNAGE LOCATAIRE*

**LE CALCUL DU LOYER**

Une modification des revenus (d'au moins 15 % à la hausse ou à la baisse), ou un changement dans la composition du ménage a des conséquences sur le calcul du loyer. Le ménage locataire a donc l'obligation de fournir à la société de logement tous renseignements pouvant avoir un effet sur le calcul du loyer ou la composition de son ménage.

Cette information doit être spontanée, chaque locataire doit prendre l'initiative d'informer la société de tout élément nouveau dans ses revenus ou la composition de son ménage.

Lorsqu'un élément modificatif survient, la société de logement recalcule alors le loyer pour tenir compte du changement intervenu dans les revenus du ménage.

Par ailleurs, une fois par an en décembre, le locataire doit informer la société de logement social de la composition précise de son ménage.

Les documents à remplir chaque année sont essentiels, car à défaut de les avoir reçus la société de logement ne sait pas calculer le nouveau loyer en vigueur à partir du premier janvier de l'année suivante...

**EVITER LES SANCTIONS**

Que se passe-t-il si le locataire n'informe pas la société de logement que ses revenus ont augmenté ? , ou que son ménage compte une personne supplémentaire qui a des revenus ?

Que se passe-t-il si le locataire oublie ou omet de communiquer les documents habituellement demandés en décembre de chaque année pour permettre de calculer le nouveau loyer de l'année suivante ? , ou s'il refuse de transmettre ces informations ?

Dans tous ces cas, la réglementation permet à la société de logement de porter le loyer au montant maximum tant que les documents demandés n'auront pas été fournis par le locataire, ou même de mettre fin au bail moyennant un préavis de 3 mois.

Cette sanction ne sera appliquée qu'après avis du commissaire de la Société wallonne du Logement. Il y a en effet, dans le conseil d'administration de chaque société de logement, un représentant de la Société wallonne du Logement, l'organisme public qui chapeaute toutes les sociétés de logement et qui a notamment pour mission de vérifier qu'elles appliquent correctement la législation.

Si la société de logement envisage d'appliquer un loyer sanction maximum, elle doit en avvertir le locataire par lettre recommandée, en l'invitant à communiquer les informations et documents manquants.

Si le locataire ne fait pas le nécessaire dans le délai requis, la société de logement peut appliquer le loyer sanction.

Dans ce dernier cas, il est indispensable de prendre au plus vite contact avec la société de logement, pour régulariser la situation, transmettre les documents manquants, de manière à ramener le loyer au montant habituel.

Il est extrêmement rare que la société de logement accepte d'annuler le loyer sanction avec effet rétroactif. Il faut donc réagir au plus vite...

Il est aussi utile de consulter un avocat pour vérifier si la procédure d'imposition du loyer sanction a bien été respectée par la société de logement, et si ce n'est pas le cas, pour négocier l'annulation de ce loyer sanction ou éventuellement pour aller devant le Tribunal.

Un conseil pour la route : les courriers envoyés par la société de logement social à ses locataires contiennent souvent des informations importantes quant aux démarches à accomplir... sous peine de se voir imposer un loyer sanction.

**Soyons vigilants à faire le nécessaire dans les délais !**

Philippe Versailles



**NAMUR**

# hors cadre

## UNE PLUME POUR CRÉER, POUR IMAGINER



AU COURS DE CES AVENTURES DE CE MATIN, MA PLUME M'A OFFERT DE FAIRE DES CHOSES QUE JE NE PENSAIS PAS QUE JE POUVAIS FAIRE.  
ÇA N'ARRIVE PAS SOUVENT DE FAIRE DES CHOSES COMME ÇA ENSEMBLE. CE N'ÉTAIT PAS FACILE.  
MA PLUME M'A OFFERT DE FAIRE CONFIANCE À DES GENS ET DE PARLER AVEC DES GENS. C'EST ÇA D'ÊTRE DANS LE GROUPE.

Pierre

EN ME PROMENANT, JE ME SUIS ARRÊTÉE ET J'AI ENTENDU CHANTER DANS UN ARBRE DES MILLIONS ET DES MILLIARDS D'OISEAUX. CET ARBRE DANSAIT AU FUR ET À MESURE EN MÊME TEMPS QUE TOUS CES OISEAUX.

J'AI GRIMPÉ DANS L'ARBRE ET J'AVAIS LA PAIX DANS MON CŒUR. TOUS VENAIENT SUR MOI, ME PARLAIENT, ET CELA APAISAIT MA COLÈRE. J'AI SU CASSER CETTE GRILLE QUI ÉTAIT EN MOI.

J'AI DIT AUX OISEAUX ET À L'ARBRE QUE CELA DEVAIT ÊTRE TOUTE UNE ÉTERNITÉ SANS JAMAIS SE LASSER, AVEC EN SURPLUS NOTRE AMI LE SOLEIL.  
MERCÌ À VOUS L'ARBRE ET LES OISEAUX.

Francine

*Au cours de ses aventures, ma plume m'a offert l'occasion de partager ce que j'aime, de dialoguer avec mon comédien préféré et de partir en pensée à Ostende voir la mer .*

Claudine

Au cours de ses aventures, ma plume m'a offert de chouettes idées et de superbes textes.

Et ainsi, ma plume est partie toute seule sur le papier.

Esther

«Dialogue entre une robe et un escalier.

L'escalier : Bonjour la Robe. Tu es très jolie aujourd'hui!

La robe : Merci, toi aussi l'Escalier!

L'escalier : Oui, je suis content qu'autant de personnes me prennent comme chemin.

La robe : C'est vrai, moi je n'ai qu'une personne à la fois qui vient me voir!

L'escalier : Combien de femmes t'ont-elles déjà portée?

La robe : Beaucoup de personnes différentes et je suis étonnée après tout ce temps d'être encore portable.

L'escalier : Je te souhaite encore une longue et belle vie, la Robe!

Marie-Christine

DIALOGUE ENTRE UN THERMOS ET UN BÂTIMENT.

LE THERMOS : EST-CE QU'ON PEUT DEMANDER AUX OUVRIERS DE TRAVAILLER PLUS VITE?

LE BÂTIMENT : OU ALORS, ILS POURRAIENT TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR AVOIR DES LOGEMENTS POUR LES ENFANTS.

LE THERMOS : EN PLUS, IL FAUT ENCORE CONSTRUIRE LES CHEMINS. D'ONG, IL Y A ENCORE BEAUCOUP DE TRAVAIL.

LE BÂTIMENT : LES FUTURS HABITANTS VONT FAIRE LA GRÈVE DE LA COLÈRE SI CE N'EST PAS PRÊT À TEMPS!

LE THERMOS : LES OUVRIERS NE VONT PAS POUVOIR SUIVRE.

LE BÂTIMENT : IL FAUDRAIT ENGAGER, PRENDRE DES ETUDIANTS POUR TRAVAILLER AVEC EUX...

Josiane



## CA SE PASSE

OCTOBRE	L.	M.	M.	J.	V.	S.	D.
				01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11	
12	13	14	15	16	17	18	
19	20	21	22	23	24	25	
26	27	28	29	30	31		

*Concertation santé*  
*Concertation culture*  
*Une délégation se rend au Conseil communal*  
*Agora*  
*LST Andenne expose à Huy*

*Exposition à Andenne Inter-journal*  
*Prise de parole au Parlement de Wallonie*  
*Une délégation de LST se rend à l'inauguration de la dalle des Droits de l'Homme à Leuven avec ATD Quard-Monde.*

### ET SURTOUT...

**LES CAVES :** A Namur, les mardis 13 et 27 octobre. A Andenne, les mardis 6 et 20 octobre. A Noisieux, le lundi 19 octobre. A Binche, le lundi 12 octobre. A Fontaine, le vendredi le 16 octobre à 13h.

**LE GROUPE DES JEUNES** d'Andenne se retrouve le vendredi 23 octobre à 18h. Il n'y a pas de groupe des jeunes de Namur en 2015-2016.

**L'ATELIER :** à Andenne et à Namur les vendredis. **L'ATELIER LE FIL :** le 3 et le 31 octobre.

**LES PERMANENCES :** le lundi et le jeudi à Andenne, le lundi et le jeudi à Namur. Le mardi à Jemelle. Le vendredi à Fontaine.

**LE GROUPE DU SUIVI DU RAPPORT GÉNÉRAL SUR LA PAUVRETÉ** se voit tous les mercredis. Nous sommes également présents tous les mercredis aux Balances et à Peu d'Eau en **BIBLIOTHÈQUE DE RUE** avec les enfants.

## PETITES NOUVELLES

### NAMUR

#### Décès

Un ami nous a annoncé le décès de Monique Scohy survenu le 11 juillet 2015. Toutes nos condoléances à son époux Julien Rossignol, à sa famille et ses amis.

L'abbé Pierre Gillet est décédé le 24 août 2015. Il a consacré sa vie à aider les hommes à rester debout dans la tempête. Toutes nos condoléances à sa famille.

John Vanesse est décédé le 25 septembre 2015. Il est le frère de Brigitte et de Cécile, militantes à LST. Toutes nos condoléances à la famille.

### « LA MAIN DANS LA MAIN »

LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

#### ONT PARTICIPÉ À CE NUMERO

*D'Andenne :* l'équipe d'actualités andennaises

*De Ciney-Marche-Jemelle :*

Chantal, Fabien

*De Namur :* Andrée, Cécile, Luc, Philippe, et l'équipe de rédaction et d'envoi

#### NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :

L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84.48.22

Rue d'Horseilles, 26 – 53000 Andenne

andenne@mouvement-lst.org

A CINEY-MARCHE :

L.S.T Ciney-Marche - Tél. : 0476/862726

Route de France, 5 - 5377 Baillonville

ciney-marche@mouvement-lst.org

PROVINCE DU HAINAUT:

Fabien Lardinois

Rue de l'Esclopperie, 1-7040 Quévy-le-Grand

Tél : 065/88.59.50 – 0479/28.90.57

hainaut@mouvement-lst.org

A NAMUR :

L.S.T Namur - Tél. : 081/22.15.12

Rue Pépin, 27 - 5000 Namur

namur@mouvement-lst.org

A TUBIZE :

Claire Goethals - Tél. : 067/64.89.65

Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal

tubize@mouvement-lst.org

#### POUR PLUS D'INFORMATIONS

RETROUVEZ-NOUS SUR :

[www.mouvement-lst.org](http://www.mouvement-lst.org)

#### ABONNEMENT

Abonnement de soutien fixé

à 15 euros/an

Cpte : IBAN BE67 0013 3858 9387

de la Fédération

Luttes Solidarités Travail

27 rue Pépin – 5000 Namur

Tous les dons de plus 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 0830 3891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 (LST Andenne).

#### AVEC LE SOUTIEN

De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).

CHERS LECTEURS, N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG